


**DEMANDE D'AUTORISATION DE STATIONNEMENT A TITRE GRATUIT  
CHAUFFEUR DE TAXI  
-  
LISTE DES PIECES A FOURNIR**

- Photocopie lisible de **la carte professionnelle recto-verso** ;
- la photocopie lisible recto-verso de la **carte d'identité ou du passeport** en cours de validité - *pour les non ressortissants d'un pays membre de l'UE ou d'un autre Etat partie à l'Espace économique européen : la photocopie recto-verso du **titre de séjour en cours de validité** autorisant à exercer une activité professionnelle en France, et comportant l'adresse déclarée dans le dossier ;*
- la photocopie lisible recto-verso **du permis de conduire de catégorie B** établi en France ou dans un pays membre de l'UE et non affecté par le délai probatoire prévu à l'article R223-1 du code de la route - dans le cas d'un permis de conduire établi dans un pays membre de l'UE, fournir l'attestation d'enregistrement au fichier national des permis de conduire (voir procédure sur <https://www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr/Demarches/Particulier/Permis-de-conduire-et-papiers-du-vehicule/Permis-de-conduire#ancre-1-4>) ;
- un **justificatif de domicile de moins de 3 mois à votre nom** (facture d'énergie, impôts ou quittance de loyer émanant d'un organisme public) – *si vous êtes hébergé : un **justificatif de domicile à votre nom (OBLIGATOIRE) tel qu'un avis d'impôts, accompagné de l'attestation de l'hébergeant, de sa pièce d'identité en cours de validité et de son justificatif de domicile de moins de 3 mois.***
- les **justificatifs de renouvellement d'inscription sur la liste d'attente ADS** depuis 2012.
- une **attestation sur l'honneur datée et signée** stipulant que vous n'êtes pas inscrit sur une autre liste d'attente ;

 **Si vous êtes salarié, l'ensemble des documents suivants :**

- le ou les contrats de travail ;
- un certificat de travail ou d'une attestation employeur précisant l'activité de chauffeur de taxi ainsi que la ou les périodes travaillées (en cas d'employeurs multiples, veuillez fournir autant de contrats de travail et d'attestations) ;
- les bulletins de salaire **équivalent** à 24 mois d'activité minimum à temps plein au cours des cinq dernières années précédant la demande de l'autorisation de stationnement;

 **Si vous êtes locataire- gérant, l'ensemble des documents suivants :**

- le ou les **contrats de LOCATION-GERANCE** ;
- une **attestation de l'artisan titulaire de l'ADS précisant l'activité de chauffeur de taxi ainsi que la ou les périodes travaillées** (en cas d'artisans titulaires multiples, veuillez fournir autant de contrats de location-gérance et d'attestations) ;
- votre **numéro unique d'identification au répertoire des entreprises** (identifiant SIREN) ;
- un **EXTRAIT du K-BIS** de moins de trois mois ;
- les **avis des d'imposition sur le revenu équivalent à 24 mois d'activité minimum à taux plein au cours des 5 dernières années précédant la demande**
- le **dernier bilan comptable**

**! ATTENTION ! - Tout dossier INCOMPLET sera refusé**

**Le dossier doit être adressé à l'adresse suivante :**

Préfecture de Police  
Bureau des taxis et transports publics  
36 rue des Morillons – section 411  
75732 PARIS CEDEX 15

Ne pas utiliser l'envoi par courriel par souci de lisibilité et de compatibilité des fichiers